

mèze



n°14
Février 2006

votre journal

Bulletin municipal d'information

Budget de la Ville

5,5 millions €

d'investissements en 2006



Mèze
une nature méditerranéenne

Mèze en mouvement p 3, 4 et 5

Budget 2006 p 6 et 7

Jeunesse, Social p 8

Environnement p 9

Brèves p 10

Une image, une histoire p 11

Tribune libre p 12

Brèves sport p 12 et 13

Culture p 14 et 15

Expédition p 16



Le mot du maire

L'année 2005 est derrière nous. Ma volonté, comme celle des élus de mon équipe municipale n'a pas changé : allier le développement de la Commune à la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel dont nous avons la chance de jouir et que nous devons laisser en héritage à nos enfants. Aménagement équilibré de notre territoire, développement durable, protection de l'environnement et urbanisme maîtrisé, sont toujours au cœur de nos préoccupations. Ce sont les fondations sur lesquelles nous continuons à bâtir une action municipale cohérente et dans la durée. Nous tenons à ce que les mézaises et les mézais puissent bénéficier, dans leur ville, des meilleurs services sans compromettre la qualité du cadre de vie.

Les actions que nous avons menées en 2005 s'inscrivent dans cette vision sur le long terme pour Mèze. Celles et ceux qui ont en mémoire les grandes lignes de mon programme électoral constateront que je tiens mes promesses. C'est d'ailleurs, pour moi, la seule manière de

concevoir l'action politique. En tous cas, le résultat est là : une situation financière saine et, depuis 2001, un taux d'investissements nettement supérieur à la moyenne des villes de même taille. Mèze dispose d'équipements structurants que beaucoup de villes de 10 000 habitants nous envient.

En 2006, j'entends maintenir le cap que nous nous sommes toujours fixé en termes d'urbanisme, d'aménagements et d'équipements structurants, de qualité du service public, de maintien de la qualité de vie, de préservation de l'environnement et de maîtrise des finances. Un chapitre de ce bulletin municipal est consacré à la présentation du budget de la Ville. Chacun pourra constater que nos efforts ont porté leurs fruits et que l'action municipale se poursuivra avec la même intensité en 2006, sans augmentation des impôts.

Henry Fricou

MAIRIE, PLACE ARISTIDE BRIAND - BP 28 - 34140 MÈZE
Tél : 04 67 18 30 30
MAIL : dgsmairie.meze@wanadoo.fr
WEB : www.ville-meze.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : HENRY FRICOU
RÉDACTEUR EN CHEF : FRANCK BILLETON
COMITÉ DE RÉDACTION : EDITH FORESTIER, ARLETTE FOUMAS,
MIREILLE LOURDOU (CONSEILLÈRES MUNICIPALES)
RÉDACTION : FRANCK BILLETON, LISBETH SAUMADE
PHOTOS : SERVICE COMMUNICATION
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : LISBETH SAUMADE
CONCEPTION, RÉALISATION MAQUETTE : BIOTOPE - FRÉDÉRIC PRUNEAU
IMPRESSION : SOULIÉ IMPRIMEUR
FÉVRIER 2006



TRAVAUX

MÈZE EN MOUVEMENT

Il y a seulement une vingtaine d'années, l'Esplanade de Mèze était le territoire d'une espèce rare et menacée comme partout ailleurs : le piéton. Il déambulait nonchalamment à l'ombre des platanes sans que rien ne perturbe ses rêveries ou ses causeries.

Au milieu des années 80, il a fallu se rendre à l'évidence. L'automobiliste avait un énorme appétit d'espace, d'autant que le piéton lui-même s'était transformé en automobiliste. C'est donc à cette époque et pour faire face à ces nouvelles contraintes que, sur l'Esplanade, la déambulation a dû céder la place au stationnement. Pourtant, il n'y a pas de fatalité.

L'Esplanade rendue aux piétons

La Ville de Mèze lance un programme d'embellissement du centre ancien qui va s'étendre du parc du château de Girard jusqu'au port. Ces travaux débiteront par l'esplanade, après la saison estivale. Le projet proposé par le cabinet d'architectes paysagistes montpelliérain Atelier Sites repose sur trois grandes idées.

La première porte sur de profondes modifications concernant la circulation automobile et le stationnement. Toute la surface centrale de l'Esplanade sera restituée aux piétons. La circulation sera interdite devant les halles et sur une grande partie de la rue Sadi Carnot. Le stationnement sera possible, en épi, le long de la Rue Garibaldi.

Une cinquantaine de places de stationnement sera supprimée sur cet espace. Mais les commerçants et les automobilistes peuvent être rassurés, 80 nouvelles places seront créées sur le parking du Château de Girard, soit un gain de 30 places par rapport à maintenant. Le deuxième changement est esthétique. L'esplanade ne sera plus délimitée par une bordure. Tout l'espace sera sur le même niveau.

Deux types de revêtements se marieront : des pavés de pierre pour le pourtour et une surface lisse pour la partie centrale qui accueillera le marché.

Enfin, une autre modification notoire consiste à créer une véritable unité de lieu entre le parking du château, l'Esplanade et le parvis des Halles. Les grilles et le portail qui séparent l'esplanade du parc du château seront supprimés pour offrir aux piétons un vaste et agréable espace de circulation.

« Mèze votre journal » reviendra plus en détail sur ce projet novateur pour le développement économique et touristique du centre ville.



L'Esplanade bientôt réaménagée.

Château de Girard

La renaissance



Les travaux se poursuivent.

Petit à petit, la vie reprend dans le château de Girard. En juillet 2005, deux salles voûtées consacrées aux expositions et aux conférences étaient ouvertes au public. En 2006, la Ville de Mèze poursuit son programme de

réhabilitation de cet élément du patrimoine local. Les services techniques de la Ville sont d'ores et déjà à pied d'œuvre pour restaurer une nouvelle aile du château. De nouveaux espaces seront créés. L'équipe du Festival de Thau quittera ses locaux du Boulevard du Port pour venir s'installer au château. Par ailleurs, des bureaux seront aménagés pour accueillir des services municipaux. Les abords de la demeure sont aussi concernés avec l'implantation de jeux pour les enfants dans le parc. Enfin, le parking du château sera agrandi.

Groupe scolaire Jules Verne

Lancement de la seconde tranche

Depuis la rentrée 2005, le nouveau groupe scolaire Jules Verne accueille cinq classes élémentaires et trois classes maternelles. La réalisation de la seconde tranche a débuté au mois de novembre dernier. Le nouveau bâtiment comprend cinq classes. Dès la rentrée de septembre 2006, il portera à treize le nombre total de classes du groupe scolaire avec huit élémentaires et cinq maternelles. Coût de l'opération : 725 000 €. A la fin des ces travaux, l'école Jules Verne sera totalement achevée, pour un montant global de 4 600 000 €.



La seconde tranche du groupe scolaire Jules Verne déjà bien avancée.

TRAVAUX - MÈZE EN MOUVEMENT SUITE

Le plan des travaux

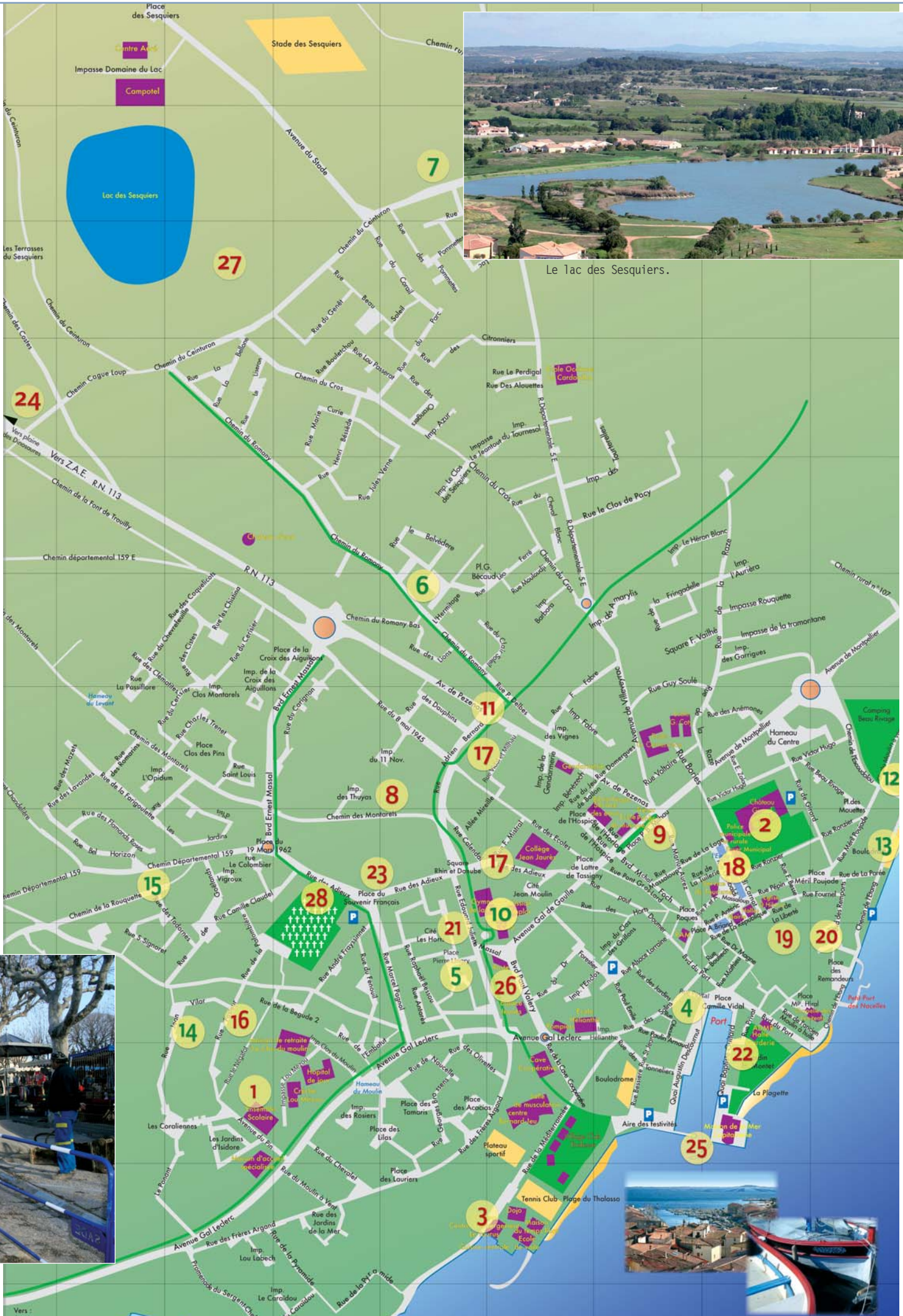
Le programme de construction de nouveaux équipements, de réhabilitation de bâtiments, de travaux de voiries et d'aménagements urbains se poursuit.

Ce plan indique les opérations réalisées en **2005** et celles qui débiteront ou s'achèveront en **2006**.

- 1 Groupe scolaire Jules Verne et CLSH maternel L'Île Mystérieuse (septembre 2005 : livraison de la 1^{ère} tranche ; septembre 2006 : livraison de la 2^{ème} tranche).
- 2 Château de Girard (2005 : aménagement de deux salles d'expositions ; 2006 : réalisation de bureaux, des nouveaux locaux du Festival de Thau, de nouveaux espaces, d'une aire de jeux pour enfants et de l'extension du parking).
- 3 Cuisine municipale (automne 2006 : travaux de mise aux normes).
- 4 Rue Peytal (2005 : reprofilage, réfection des conduites d'eau et de la chaussée).
- 5 Rues Lingry et Bessou (2005 : réfection des conduites d'eau et de la chaussée).
- 6 Chemin du Romany (2005 : réfection de la chaussée, réalisation de la piste cyclable, installation de l'éclairage).
- 7 Chemin du Ceinturon (2005 : réfection des conduites d'eau et de la chaussée).
- 8 Chemin des Montarels (2005 / 2006 : finitions du chantier, installation de l'éclairage, réalisation des trottoirs, des parkings et de l'enrobé).
- 9 Place Milhau (2005 / 2006 : réfection des conduites d'eau, réalisation du giratoire et de l'aire de stationnement des bus).
- 10 Parking des Courriers du Printemps (2005 : réalisation de l'enrobé).
- 11 Rue Adrien Bernard (2005 / 2006 : réalisation d'un carrefour à feux à l'intersection avec l'Avenue de Pézenas).
- 12 Terrain de Tambourin (2005 : installation de l'éclairage).
- 13 Chemin de l'Etang (2005 : installation de l'éclairage).
- 14 Rue Vilard : (2005 : installation de l'éclairage).
- 15 Chemin de la Rouquette (2005 : installation de l'éclairage).
- 16 Rue Pasteur (2006 : installation de l'éclairage).
- 17 Rue Adrien Bernard (2006 : réalisation d'une piste cyclable entre la Poste et le Square Rhin et Danube puis jusqu'au Collège Jean Jaurès).
- 18 Esplanade (2006 : réfection des conduites d'eau rues Sadi Carnot et Garibaldi, réaménagement de l'espace, réorganisation du stationnement et de la circulation).
- 19 Rue du Barreau (2006 : réfection des conduites d'eau et de la chaussée).
- 20 Impasse Creissac (2006 : réfection des conduites d'eau et de la chaussée).
- 21 Lotissement les Horts (2006 : réfection des conduites d'eau et de la chaussée).
- 22 Quai Baptiste Guitard et Rue Privat (2006 : réalisation des trottoirs et réfection de la chaussée).
- 23 Lotissement des Montorels (2006 : installation de l'éclairage).
- 24 RN113 - Chemin Cague Loup (2006 : acquisition du terrain et étude préalable à la construction de la nouvelle gendarmerie).
- 25 Quai Baptiste Guitard en bout de jetée (2006 : réfection des quais).
- 26 Skate Park – Boulevard Paul Valéry (2006 : rénovation et installation de nouveaux modules).
- 27 Parc du Sesquier (2005 / 2006 : poursuite de l'aménagement de l'espace de détente).
- 28 Cimetière (2006 : extension du cimetière).



Changement des conduites d'eau rue Garibaldi.



Le lac des Sesquiers.

BUDGET 2006

Alors que de nombreuses collectivités en France et dans notre département vont augmenter leur fiscalité, la ville de Mèze, comme elle le fait depuis 2003, n'augmentera pas ses taux. Dans un contexte généralisé de transferts de charges de l'Etat vers les collectivités, ce choix est possible grâce à l'effort de gestion consenti année après année. Avec sa fiscalité maîtrisée, son investissement plus important qu'ailleurs, la ville de Mèze avance sur le chemin du développement durable : notre ville s'équipe pour satisfaire les besoins d'aujourd'hui sans compromettre les moyens des générations futures à réaliser leurs projets.

Résultats de l'exercice 2005

Maîtrise des finances et investissements importants. L'année 2005 a été marquée par un investissement exceptionnel avec la réalisation de l'école Jules Verne, dont le montant global s'est élevé à 4 600 000 €, financé à 80,86 % par la Ville.

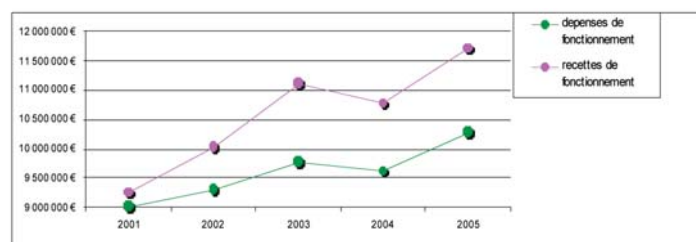
Les résultats de l'exercice 2005

Budget principal	1 247 337 €
Budget service des Eaux	86 276 €
Budget cuisine municipale	59 949 €
Budget Port mixte	78 572 €
Budget port Mourre Blanc	23 893 €
TOTAL	1 496 027 €

Ce tableau indique les résultats de l'exercice 2005, c'est à dire la différence entre les recettes et les dépenses d'investissement et de fonctionnement de l'ensemble des budgets de la Ville. Mèze affiche un solde positif de près de 1 500 000 €.

Fonctionnement

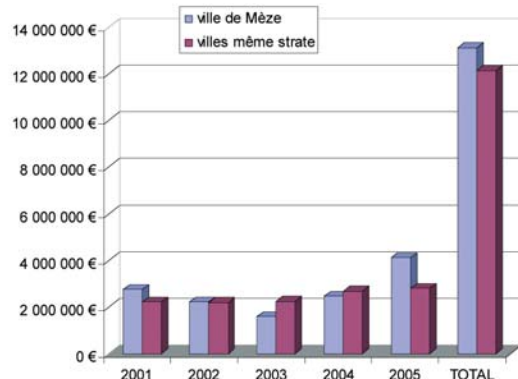
Le bon contrôle des dépenses de fonctionnement



Ce graphique montre que depuis 2001, les recettes de fonctionnement de la ville progressent plus que les dépenses, résultat d'une gestion saine et rigoureuse.

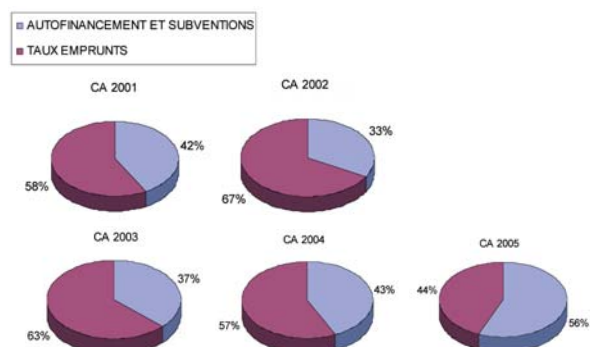
Investissements

Mèze investit plus que la moyenne des villes de même taille



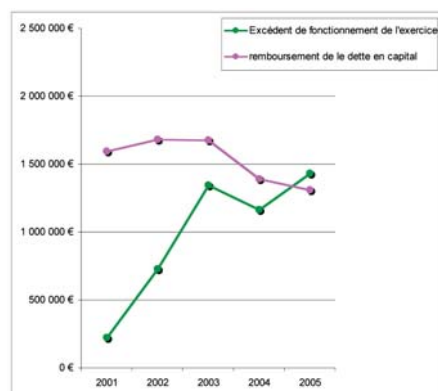
Ce graphique compare les investissements de la ville de Mèze et la moyenne des investissements des villes de même dimension en France depuis 2001. Avec un total de 13 240 000 € en 5 ans, Mèze se situe largement au dessus de la moyenne nationale qui est de 12 145 000 €.

Accroissement de la capacité d'autofinancement



Ces graphiques montrent l'évolution des proportions entre le taux d'emprunts de la ville et ses capacités d'autofinancement depuis 2001. On peut constater une réelle amélioration ces dernières années avec une inversion des rapports favorable en 2005.

Une capacité d'autofinancement accrue



Ces courbes mettent en évidence des progrès importants dans la capacité d'autofinancement de la ville. En 2005, l'excédent de fonctionnement est supérieur au coût de remboursement de la dette, ce qui est un indicateur de bonne gestion des finances de la Commune.

Budget 2006

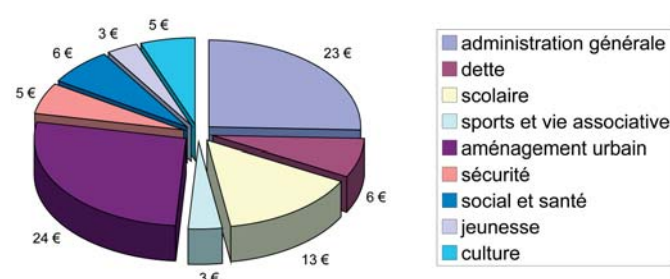
L'établissement du budget est, pour une collectivité autant que pour un ménage ou une entreprise, un exercice difficile et complexe. Il doit prendre en compte plusieurs exigences : il faut assurer l'équilibre entre les recettes et les dépenses, définir un niveau d'emprunt qui permette de financer les opérations nécessaires sans compromettre les finances de demain, déterminer des recettes et des tarifs en adéquation avec le coût des missions de service public et le revenu moyen des ménages.

Les finances de la ville de Mèze sont composées de 5 budgets

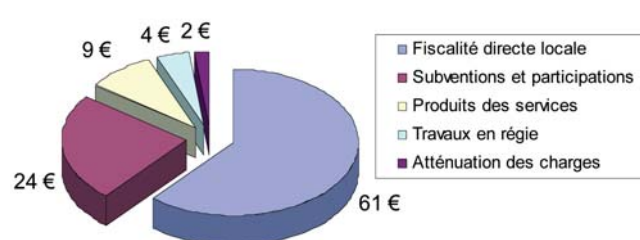
BUDGETS 2006	fonctionnement	investissement	total
Budget principal	11 201 574 €	5 799 766 €	17 001 340 €
Budget de l'eau	1 200 000 €	605 537 €	1 805 537 €
Budget du Port mixte	185 330 €	276 174 €	461 504 €
Budget du Port du Mourre blanc	119 271 €	135 886 €	255 157 €
Budget du restaurant municipal	759 000 €	96 793 €	855 793 €

Fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100 Euros.



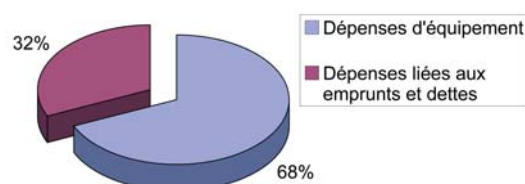
Les recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante



Pour la troisième année consécutive les taux de fiscalité de la ville de Mèze demeurent inchangés.

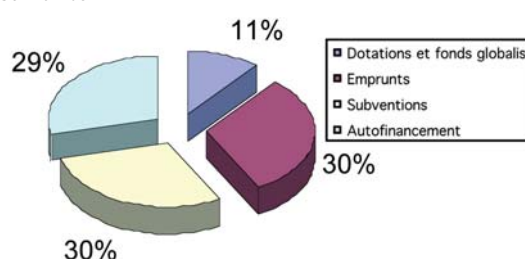
L'investissement

Les dépenses sont composées par le remboursement du capital emprunté les années précédentes et les investissements nouveaux.



Les recettes d'investissements

Les recettes d'investissement se répartissent de la manière suivante :



Budget principal

Le montant des travaux et équipements de la ville de Mèze en 2006 se répartit de la manière suivante :

Opérations investissements 2006	Montants
Ecole Jules Verne	725 000 €
Ecoles	35 000 €
Bâtiments Communaux	274 500 €
Voiries	830 000 €
Voiries rurales	50 000 €
Eclairage public	70 000 €
Cimetière	120 000 €
Esplanade	100 000 €
Acquisitions diverses	140 000 €
Acquisitions foncières	200 000 €
Travaux réalisés par les services municipaux	450 000 €
TOTAL	2 994 500 €

A ceux-ci il convient de rajouter les travaux prévus sur les budgets annexes et le budget du CCAS.

Budgets annexes	Travaux	Montant
Budget de l'eau	Réfection des réseaux des rues : Ressaïre, Sadi Carnot, Garibaldi, Privat, les Horts	500 000 €
Budget du Port Mixte	Réfection de quais et de la voirie	232 000 €
Budget du Port du Mourre Blanc	Travaux divers	82 947 €
Budget de la cuisine centrale	Réhabilitation de la cuisine	96 793 €
Budget du CCAS*	Création d'une nouvelle crèche, acquisitions de matériels pour la crèche familiale	541 000 €
TOTAL		1 452 740 €

* Il convient également d'ajouter 1 million d'Euros d'investissements votés en 2005 et prévus en 2006 pour le rachat la maison de retraite.

Au total, les investissements de la ville de Mèze s'élèvent à près de 5,5 millions d'Euros.

Les efforts de la majorité municipale, produits depuis 2001, en matière de maîtrise des finances de la ville ont donc porté leurs fruits. Le modèle de gestion à la fois ambitieux et réaliste voulu par le Maire de Mèze permet de maintenir un niveau d'investissements important tout en augmentant la capacité d'auto financement et ce, sans avoir recours à la hausse de la fiscalité.

JEUNESSE

Ouverture du Centre de Loisirs l'Île Mystérieuse

Construit avec le groupe scolaire Jules Verne, le nouveau Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) « L'île Mystérieuse » est une nouvelle étape dans le développement des services destinés à l'accueil des enfants.



Le CLSH maternel « l'Île Mystérieuse ».

Depuis le mois de janvier 2006, deux structures indépendantes, déclarées à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, permettent l'accueil de tous les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le Centre de loisirs maternel « L'Île Mystérieuse » est exclusivement destiné aux 3/5 ans et le Centre de loisirs « Les Sesquiers » est réservé aux 6/11 ans. Les modifications apportées permettent de renforcer la cohérence éducative de ces structures en favorisant la mise en œuvre d'un projet pédagogique plus adapté à l'âge des enfants. Ces structures accueillent les jeunes tous les mercredis et durant les petites vacances scolaires.

La création d'un nouveau CLSH permet d'augmenter de manière significative la capacité d'accueil avec 8 places supplémentaires pour les 3/5 ans et 12 places de plus pour les 6/11 ans.

Pour les inscriptions aux Centres de loisirs, un dossier (pouvant être instruit en cours d'année) doit être rempli. Il est disponible auprès des responsables des CLSH.

SOCIAL

Développement des logements sociaux

La Ville propose des solutions pour faciliter l'accession au logement.

L'engouement croissant des populations du nord de la France et de l'Europe pour le Midi méditerranéen est un des facteurs qui favorisent l'augmentation très forte, en Languedoc-Roussillon plus qu'ailleurs, du coût de l'immobilier. Il devient de plus en plus difficile, pour un ménage aux revenus moyens, de lutter contre cette surenchère et de trouver à se loger dans la région.

Avec sa situation privilégiée, Mèze n'échappe évidemment pas à cet engouement. Pour limiter l'impact de ce phénomène, la municipalité mène, de longue date, une politique volontaire de développement du logement social. Mèze compte actuellement près de 400 logements sociaux en location. Ils sont gérés par des organismes tels qu'Hérault Habitat, FDI Habitat ou le groupe Arcade. Par le passé, la Commune a déjà bénéficié de plusieurs programmes d'aide à l'accession à la propriété pour ce qui concerne le lotissement les Horts, le Hameau du Moulin, le lotissement le Ponant et le lotissement les Lions.

En 2006, l'effort de la Ville se poursuit. Trois projets distincts sont programmés. Les HLM de Sète vont construire 28 logements sociaux dans le quartier de l'Embatut (8 T2, 12 T3 et 8 T4). La Séma bath va construire 9 logements (4 T2 et 5 T3) avec 120m² de commerces à la résidence les Négafols. Enfin, le groupe Arcade va lancer un projet de 14 logements (les Hauts de l'Embatut) en primo accession à la propriété et 31 logements (soit au total 45 logements : 10 T2, 22 T3, 13 T4) avec 295m² de commerces dans la résidence Les Tonnelliers. Viendra, par la suite, la construction de 11 villas en coût plafonné de 120 000 Euros et 5 logements sociaux en location.

Extension du SSIAD

La Ville de Mèze et le Centre Communal d'Action Sociale met tout en œuvre pour proposer un service de qualité aux personnes âgées qui en ont besoin.



L'équipe du SSIAD.

Depuis sa création en 1997, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile), géré par le CCAS, ne cesse de se développer pour faire face à une demande croissante de la population du canton de Mèze.

Le service de jour compte actuellement 59 places pour les personnes de plus de 60 ans, soit 39 places de plus qu'à ses débuts.

En 2002 l'ANAD (l'Aide de Nuit à Domicile) était mise en place pour assurer des visites de contrôle et de sécurité auprès des personnes âgées à leur domicile. Ce service permet en outre de rompre l'isolement et d'assurer une continuité avec le service de soin de jour. A sa création, l'ANAD pouvait assurer le service pour 15 personnes. Depuis décembre 2005, sa capacité d'intervention a été portée à 24 personnes.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'en 2004, le SSIAD a créé un service permanent pour personnes handicapées adultes de moins de 60 ans.

Le SSIAD est placé sous la direction de Jean-Pierre Cailhol, Directeur du pôle personnes âgées au CCAS de la Ville et sous la responsabilité de Sophie Alexandre. Son équipe est constituée de 24 personnes : une assistante, une infirmière adjointe, 18 aides soignantes, deux veilleurs de nuit - aides médico-psychologiques, un agent social et un agent administratif.

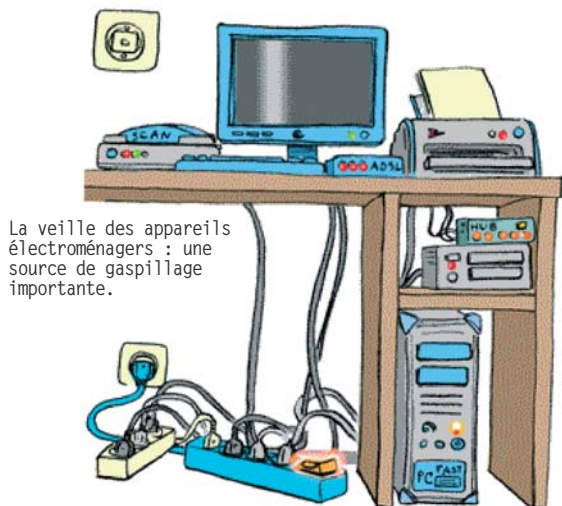
contacts

CLSH L'Île Mystérieuse (Directrice Julie Sol) : 04 67 74 91 77
CLSH Les Sesquiers (Directrice Sylvie Bouis) : 04 67 43 93 55
SSIAD - 04 67 18 30 05

ENVIRONNEMENT

Qui sera Eco n' Home ?

Au début de cette année est lancée une opération pilote à l'échelle européenne consacrée aux économies d'énergie.



La veille des appareils électroménagers : une source de gaspillage importante.

Cette campagne baptisée Eco n'Home consiste à suivre, pendant une année complète, la consommation d'énergie de 1000 ménages répartis dans six pays (France, Allemagne, Portugal, Italie, Royaume-Uni et Belgique) avec l'objectif de la réduire de 10 à 20 %. L'enjeu est double : limiter les émissions de gaz à effet de serre et diminuer sensiblement les dépenses. En Languedoc-Roussillon, 90 ménages participeront à cette expérience, sous la houlette de l'association mézoise Gefosat spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. La Ville de Mèze est partenaire de l'opération, aux côtés du SIVOM « Entre Vène et Mosson » et de la Communauté de Communes de Lunel.

La consommation d'énergie des ménages est particulièrement importante dans deux secteurs : l'utilisation des bâtiments et les transports. Ils représentent un fort potentiel d'économies, tant pour le chauffage, la climatisation, l'eau chaude sanitaire, la ventilation, l'éclairage, l'électroménager, l'audiovisuel... que pour les déplacements. A titre d'exemple, la fonction « veille » des appareils électroménagers consomme autant d'énergie que l'éclairage dans un foyer. 20 h. de veille correspond à 4 h. d'utilisation. A l'échelle de la France, cela représente 0,5 % de la consommation totale d'énergie.

Il est maintenant incontournable de convaincre les particuliers que l'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas.

Une fois les ménages sélectionnés (ils seront une vingtaine à Mèze), les techniciens du Gefosat établiront un diagnostic personnalisé des consommations afin d'établir un certain nombre de préconisations adaptées qui relèvent à la fois du comportement, de l'acquisition d'équipements performants et, parfois, de la réalisation de travaux. Le cumul de petites actions peut constituer un gigantesque gisement d'économies d'énergie. A terme, Eco n'Home vise une réduction durable de la consommation des ménages. La somme de ces expériences permettra de faire émerger des solutions efficaces et facilement reproductibles pour préserver la planète et le portefeuille.

contact

Gefosat - 22, bd Foch - 34140 Mèze
Tél. : 04 67 18 77 02
Mail : contact@gefosat.org
Web : www.gefosat.org

Thau dit adieu aux sacs de caisses

C'est parti ! Depuis le premier décembre 2005, les grandes surfaces du bassin de Thau se sont engagées pour l'arrêt total de la distribution des sacs de caisses jetables qui ont un impact extrêmement négatif sur l'environnement.

Cette action est le résultat d'un large partenariat associant la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, la Ville de Mèze, la CCI de Sète-Frontignan-Mèze, les grandes enseignes du Bassin de Thau, l'ADEME et Eco-Emballages. Cette initiative a été officialisée par la signature d'une Charte, le 22 novembre 2005. Une campagne de communication a accompagné le lancement de cette action. Sa réussite repose à la fois sur la volonté des responsables de grandes surfaces et sur la participation active de la population qui doivent conjointement faire un petit effort pour préserver leur patrimoine naturel.



20^{ème} anniversaire de la Loi Littoral

Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, l'ARDAM, en partenariat avec la Municipalité, organise, à Mèze, le 22 mars, un débat public pour le 20^{ème} anniversaire de la Loi Littoral

Parmi les intervenants, sont prévus Jean-Claude Armand, Délégué Régional du Conservatoire du Littoral, Bernard Pomel, Préfet, Directeur Général de la Mission Interministérielle d'Aménagement du Littoral du Languedoc-Roussillon, François Liberti, Député, rapporteur de la Commission Mer, François Comeinhes, Maire de Sète, Président du Syndicat Mixte de l'Etang de Thau, Yves Piétrasanta, Vice Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon délégué à l'environnement, Henry Fricou, Maire de Mèze... La liste n'est pas définitive.

Au programme : un retour sur la genèse de la Loi Littoral, un bilan de 20 ans d'application et une discussion sur l'avenir et les évolutions pour cette Loi, notamment en ce qui concerne les projets de développements portuaires.



Brèves

Sécurité
Un chargé de mission prévention sécurité à Mèze

Depuis le mois d'octobre, Jean-Michel Marco, ancien fonctionnaire de la Police Nationale, a pris ses fonctions de chargé de mission prévention, sécurité pour la Ville de Mèze. Sous l'autorité du Maire, sa tâche est de susciter et d'animer un véritable partenariat entre tous les acteurs institutionnels de la Ville et d'être à l'écoute des habitants. Il s'attachera à renforcer la cohésion entre tous les intervenants directs et indirects de la sécurité : services sociaux, services éducatifs, police municipale, gendarmerie, sapeurs pompiers, justice et tous les habitants de Mèze. Dans cette perspective, Jean-Michel Marco aura notamment pour tâche d'établir une convention de coordination entre la Police Municipale et la Gendarmerie afin de pouvoir exploiter au mieux toutes leurs complémentarités. Par ailleurs, le service de Police Municipale a été renforcé depuis le mois de janvier par 4 nouveaux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Contact : Police Municipale de Mèze : 04 67 43 51 11, N° d'urgence : 06 82 65 09 92, E-mail : pmmeze@wanadoo.fr



Les coquillages sous haute surveillance



Durant tout le mois de décembre, la Police Rurale de Mèze a effectué des patrouilles nocturnes inopinées au Mourre Blanc afin de prévenir les vols de coquillages qui tendent à se multiplier en période de fêtes de fin d'année. Ces opérations étaient complémentaires à celles menées par les services de gendarmerie. Elles ont consisté en une surveillance des parcs à l'aide de jumelles à vision nocturne ainsi que des rondes dans les mas ostréicoles du Mourre Blanc et de nombreux contacts avec les professionnels. Cette démarche a été mise en place en concertation avec les représentants des professionnels, parmi lesquels Alain Cabrera, Conseiller municipal délégué au milieu marin, à la pêche et à la conchyliculture. Cette opération de dissuasion a donné d'excellents résultats. Elle a permis aux ostréiculteurs mézois d'éviter les mésaventures de certains de leurs confrères de l'étang de Thau puisque après une quinzaine de patrouilles effectuées, Gilles Guiraud, garde champêtre de la Ville de Mèze n'a constaté aucune tentative de larcin sur l'étang comme dans les mas.

Confinement obligatoire des volailles

Dans le cadre de la prévention contre la pandémie de grippe aviaire, des mesures de confinement de tous les oiseaux domestiques dans des bâtiments fermés doivent être appliquées. Pour toutes questions relatives à cette disposition, contacter la Police Rurale de Mèze : 06 07 73 35 16.

Solidarité
Téléthon : Les mézois toujours plus généreux !

A l'occasion du Téléthon 2005 les dons récoltés à Mèze ont atteint la somme de 11 275 €. Il s'agit d'un nouveau record qui dépasse de plus de 10 % le chiffre de l'édition précédente. Ce résultat très satisfaisant est à mettre à l'actif des organisateurs des multiples manifestations qui se sont déroulées à Mèze mais, surtout, à la mobilisation des mézois pour cette cause.



Mobilisation pour la calendreta

L'école d'enseignement occitan la Cardonilha a été presque entièrement détruite par un incendie le matin du 3 décembre. Cette calendreta accueillait près de 80 élèves, repartis dans quatre classes, qui se sont retrouvés privés de locaux et de matériel d'enseignement. Pour venir en aide aux enfants, aux parents et aux enseignants, Henry Fricou, Maire de Mèze, a immédiatement réuni les services compétents de la Ville afin de trouver, avec les responsables de la calendreta une solution rapide. Moins de cinq jours après cet incendie, l'ensemble des élèves et des instituteurs ont été accueillis dans quatre préfabriqués installés au collège Jean Jaurès. La restauration scolaire est, quant à elle, assurée à l'école Hélianthe. De son côté, la Ville de Mèze a pu fournir du mobilier adapté et des fournitures scolaires. En attendant la reconstruction de l'établissement, les enfants peuvent poursuivre leur année scolaire dans de bonnes conditions. La destruction de cette calendreta, école associative, a suscité un vaste élan de solidarité. Des concerts dont la recette a été intégralement versée au profit de la reconstruction de l'école ont été organisés à Mèze. La mobilisation continue

Impôts sur le revenu du nouveau dans les déclarations



Cette année, des évolutions importantes marqueront la déclaration des revenus. Tout d'abord, le formulaire de déclaration sera diffusé aux contribuables fin avril, début mai et non plus au mois de mars comme par le passé. Ensuite, la déclaration sera « préremplie » automatiquement des revenus tels que les salaires, allocations chômage, indemnités journalières de maladie, pensions et retraites.

Collectionneurs

Chaque mois, les membres de l'Union Mézoise des Philatélistes, des Cartophiles et autres collectionneurs (UMPC) se retrouvent dans la salle municipale de la Cavalerie (Place de l'Hospice). Tout le monde peut participer à ces réunions où alternent échanges et conférences sur les timbres et les cartes postales. Les thèmes abordés sont variés : histoire, évolution de la société, collections... Actuellement, une recherche documentaire est lancée sur le train et la gare de Mèze. Contact : J. Remyse, Président de l'UMPC, 04 67 43 79 61.



La Loi de séparation des églises et de l'Etat a eu cent ans le 9 décembre 1905.



Mèze est une ville baignée par une longue tradition laïque. A ce titre, plusieurs cérémonies ont été organisées en hommage à cette date importante. Le 6 décembre, à l'initiative de Dominique Foubert, Principale du collège Jean Jaurès, l'ensemble des 650 élèves se sont rassemblés dans la cours de l'établissement pour écouter les messages que la laïcité a inspiré aux différentes classes. Le 10 décembre, à l'occasion d'une cérémonie organisée à l'initiative du Comité d'Action Laïque de Mèze, présidée par Patrick Olombel, le Maire Henry Fricou a tenu à rappeler que « la laïcité n'est en aucune manière une opposition au religieux. Il suffit d'en rappeler la définition : la laïcité, c'est l'Etat neutre entre les religions ; la République n'exerçant aucun pouvoir religieux et les églises aucun pouvoir politique ». Le Maire a poursuivi sur la nécessité de rester sur la voie de la laïcité : « Aujourd'hui, malgré les sinistres enseignements de l'Histoire, massacres, guerres, haines entre les peuples, fanatismes, actes terroristes et manipulations de masses, sont encore justifiés, au nom de Dieu, par des Etats fondés sur des religions perverses. La laïcité garantit depuis un siècle la liberté des consciences, l'égalité entre les citoyens. Je souhaite de tout mon cœur que ces valeurs de tolérance et de partage perdurent encore longtemps dans notre pays ». Pour marquer ce centenaire, au cours de cette cérémonie, un olivier, symbole des valeurs universelles a été planté à proximité de l'école Coty et une pierre rendant hommage à la Loi de séparation des Eglises et de l'Etat a été posée.



Une image, Une histoire

Ce monument en fonte a été réalisé par les fonderies Tusey (Meuse). Pour le financer, la municipalité conduite par Guillaume Cros, Maire depuis juin 1887, forme un « comité de loterie de souscription ». Attribué à l'artiste Jules Cambos, il représente une colonne portant une statue de femme prénommée Marianne, en référence à une chanson très en vogue dans le Midi. Coiffée du bonnet phrygien des Sans-culotte, la Marianne brandit dans sa main droite un rameau d'olivier. A ses pieds, se trouvent deux magnifiques lions. Le socle est en pierre de taille. Une tête de lion orne le piédestal. En 1890, on protège le monument par une grille en fer forgé exécutée par Gaston Bondon. Elle trône durant six ans devant la Mairie. C'est en 1895 qu'elle est déplacée pour la première fois. Afin de permettre l'édification de la fontaine sur la place de la place Aristide Briand, Marianne est installée au centre du carrefour de la « Grand Route », actuelle RN 113. Les deux lions qui la gardaient sont posés à l'entrée du réservoir d'eau appelé « les Lions » (château d'eau).

Marianne victime d'un accident

Mèze est encore sous l'occupation allemande lorsqu'un soir de 1944, un camion de l'agence Todt arrivant à vive allure percute la statue et la brise en plusieurs morceaux. Il faudra patienter deux ans pour voir Marianne, symbole des valeurs républicaines, reprendre sa place. Dans un article de juillet 1946 on pouvait lire : « Les débris du monument furent remisés dans un bâtiment municipal. Son souvenir ne s'effaça pas. Le Comité de Libération et, après lui, le Conseil Municipal, ont à plusieurs reprises tenté de remplacer ce monument. Leurs efforts se sont toujours heurtés à un empêchement majeur : le manque de métal. Cette situation pouvant se prolonger longtemps, M. Cazaux, approuvé par le Conseil Municipal, a pris l'heureuse initiative de reconstituer l'ancien monument en utilisant les débris récupérés. Il a promis que les travaux seraient terminés avant le 14 juillet 1946. Il a tenu parole et, dès le 12 juillet, la statue la République avait repris sa place (...). » Cette reconstitution est à mettre à l'actif de M. Cazaux et de son personnel, mais aussi à celui d'Aimé Thomas, Moïse Cabrol et des artisans locaux qui ont dû surmonter d'innombrables difficultés pour que Marianne se dresse à nouveau avec fierté.

Les pérégrinations de Marianne

Bien calée au centre du carrefour de la RN 113 où la circulation ne cesse de s'intensifier, la Marianne devient un obstacle de plus en plus dangereux. De nombreux accidents se produisent, obligeant les municipalités successives à déplacer la statue à plusieurs reprises. Elle sera restaurée en 1972 sous le mandat de Georges Jean. Enfin, en 1989, pour la célébration du bicentenaire de la Révolution, Yves Piétrasanta demande à l'atelier bittérois Ribo-Daynes de la rénover et de fixer dans sa main droite un flambeau éclairé.

Alain Cambon

Marianne : la statue qui bouge

Le 14 juillet 1889, comme dans de nombreuses Communes du Languedoc, Mèze commémore le centenaire de la Révolution Française en inaugurant un monument appelé « Statue de la Liberté », érigé sur la place de la Mairie.



A la fin du 19^{ème} siècle, la Marianne trônait au centre du carrefour de la RN 113.

Des fourmis dans les jambes...

Certains mézois auraient souhaité qu'à l'occasion de la réalisation du giratoire sur la RN 113, la statue retrouve la place qu'elle occupait avant 1944, au centre du carrefour. Mais le nouveau rond-point doit être entièrement franchissable par les convois exceptionnels. Henry Fricou, Maire de Mèze, a

toutefois décidé redonner à Marianne un emplacement digne des valeurs républicaines qu'elle incarne. Dans le courant de l'année 2006, la statue sera installée, sur un socle tout neuf, au début de la place Baptiste Milhau, dans le prolongement de l'Avenue de Montpellier.



La Marianne bientôt au bout de la Place Milhau (Simulation).

Noms d'ici

D'où viennent les noms des lieux ? Voici quelques interprétations...

Le Sesquier : le nom « Sesquier » apparaît sur le cadastre dès 1823 sous l'appellation « Les Sesquiers ». Ce toponyme (nom de lieu) est issu du lexique occitan pour définir un lieu où pousse la « Sesca », en français, la massette d'eau ou typha. Les spécialistes de botanique préciseront qu'il s'agit, ici, du typha latifolia, plante qui peut se confondre avec le roseau, qui pousse dans les zones humides ou marécageuses. Aux Sesquiers, la massette d'eau est toujours présente.



Massette d'eau.

L'Embatut : ce lieu-dit, autrefois planté de vignes, est aujourd'hui urbanisé. Il se situe à faible hauteur, face à l'étang de Thau, ce qui l'expose au vent marin. C'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine du nom « Embatut » qui serait une forme du verbe occitan « Embatre » dont découle « embat » « brise du Sud ». Un deuxième sens, moins poétique, « lieu détourné ou lieu d'aisance » l'accès très facile rend cette définition peut probable. Une troisième hypothèse peut être avancée. Embatut viendrait de « ébat, divertissement ». Difficile d'y souscrire car ce lieu a toujours été voué aux travaux agricoles.



Sports

Coupe d'Europe de Tambourin. Poussan, sans partage



Les phases finales de la Coupe d'Europe de Tambourin se sont déroulées à Mèze, du 27 au 29 janvier, sur le terrain couvert du Gymnase de la Poste. Cette compétition, organisée sous l'égide de la Fédération Française du Jeu de Balle au Tambourin, en partenariat avec la Ville de Mèze, a réuni l'élite de la discipline. Treize équipes féminines et masculines, chacune

championne de leur pays, ont représenté sept nations : la France, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Allemagne. En remportant les épreuves féminines et masculines de cette Coupe d'Europe les équipes de Poussan n'ont pas fait de détail. Lors des deux finales, les Poussanais se sont imposés face à des adversaires italiens...

Le dévouement récompensé

Le Comité Régional de la Fédération Française des médaillés de la Jeunesse et des Sports a récompensé deux figures emblématiques du sport à Mèze. Louis Stainier bien connu des joueurs comme des supporters mézois du club de rugby qu'il dirige depuis 1984 et Antoine La Bruna, dirigeant du club de foot « Le Stade Mézois » durant 14 ans mais aussi président de l'école de joutes de la Jeune Lance Sportive Mézoise de 1989 à 1995 ont tous deux reçu une distinction pour leur implication en tant que bénévole pour la cause sportive et leur talent dans le travail d'encadrement.

Trophée de l'Hérault. Un gala comme sur des roulettes



Du 3 au 5 mars 2006, à Mèze, Salle Bernard Jeu, se déroulera la huitième édition du Trophée de l'Hérault de patinage artistique sur roulettes. Cette manifestation est organisée par l'Union des Patineurs FRBM sous l'égide du Comité d'organisation Héraultaise des compétitions Nationales et Départementales. La compétition est ouverte à toutes les ligues en France comme à l'étranger. Les disciplines concernées sont le patinage artistique solo et couple, la danse solo et couple, le patinage artistique roller-in-line, et les groupes. A noter, le samedi 4 mars, à 21h00, un gala au profit de la Ligue Contre le Cancer avec la participation exceptionnelle de François Cattoire, médaillé d'or aux Jeux Mondiaux de 2005 et plusieurs fois champion de France, mais aussi, Marie Vautrin et Guillaume Wagner, des groupes synchronisés...

Entrée : 3 € (1€50 pour les enfants de 6 à 12 ans). Pour tout renseignement, contacter le Président organisateur : Henri Gavi. Tél : 04 67 43 34 59 Mail : henri.gavi@wanadoo.fr Web : <http://balarucroller.free.fr>.



Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (Loi de démocratie de proximité du 27/02/2002).

Mèze pour tous ! Unis et solidaires

La viticulture locale en danger

Le 15 février, à Béziers, une délégation d'élus de la majorité municipale conduite par Henry Fricou manifestait pour soutenir la profession viticole qui traverse, aujourd'hui, une crise sans précédents.

En tant que Conseiller municipal délégué au milieu rural et à la viticulture, mais surtout en tant que viticulteur, je suis parfaitement placé pour lancer un cri d'alarme.

La viticulture est une clef de voûte de l'économie locale, de notre identité, de nos paysages et notre patrimoine culturel. Si le gouvernement ne prend pas la mesure des difficultés qui s'accumulent, il en va de la survie même de notre profession.

La baisse de la récolte en 2005, le niveau très bas des cours du vin, les mesures d'arrachage et le manque de protection face aux importations ne permettent plus aux viticulteurs de notre région de vivre décemment de leur métier. Ni l'accroissement du temps de travail, ni l'agrandissement des exploitations ne permettent de compenser la chute des prix du vin et la mévente.

Si nous parvenons encore à nous en sortir pendant la période actuelle consacrée essentiellement à la taille, il en sera tout autrement cet été, lorsque les frais vont s'accumuler, notamment quand viendra l'heure de payer les taxes foncières. Des mesures urgentes d'allègement des impôts sur le foncier non bâti doivent être prises par le gouvernement. Sinon, un nombre incalculable de viticulteurs de la région vont au devant de difficultés financières insurmontables.

La manifestation de Béziers n'est pas simplement un épisode de plus dans la revendication des viticulteurs. Il s'agit cette fois de l'expression d'un véritable désespoir de toute une profession dont les pouvoirs publics, s'ils n'agissent pas rapidement et en profondeur, auront la mort sur la conscience.

Francis Gomez

Conseiller municipal délégué au milieu rural et à la viticulture

Citoyens Par Gilles PHOCAS. « Les uns vous disent « tout va bien ». D'autres vous disent « rien n'est fait ». Merci pour l'objectivité. A part être « choqués », copier les 6 éditions « CITOYENS » de 2005, ou refuser le débat ; quid des solutions au quotidien ? www.citoyens-meze.com ». A votre disposition au 06 09 58 90 95.



G. Leclerc



Y. Lardat



P. Imbert



A. Sacaze



A. Baume



C. Marques

Démocratie

Mézoise

Dans le précédent journal de Mèze, nous interpellions le maire sur sa soudaine volonté à nous rattacher à la communauté Montpellieraine. Comme nous, vous étiez inquiets et surpris, attendant à juste titre l'argumentaire de notre premier Magistrat. Nada, rien de rien ; on n'aura pas eu d'explication, heureusement que l'agglomération de Sète a su bloquer ce mécanisme d'aliénation. Pourtant dans le même temps un début d'explication était révélée dans la presse « **les supers indemnités promises par G.FRECHE aux maires ralliant l'Agglo** ». Aie, Aie, Aie ! Etait-ce cela les raisons d'un tel empressement, d'un tel silence ? Aussi, pas la peine d'épiloguer, tournons nous plutôt sur ce qui peut être fait rapidement à Mèze et ce dans l'intérêt de tous.

Sécurité, propreté, cadre de vie :

- l'augmentation de la délinquance se fait maintenant durement ressentir (cambriolage, drogue, meurtre). - Nous réclamons toujours l'embauche de policiers municipaux supplémentaires afin de remplir une mission de qualité de jour comme de nuit. Mettons les moyens pour une politique ambitieuse de reconquête ;
- de même, la propreté, les bruits de scooter trafiqués, les poubelles errantes entre les restaurants où en centre ville, c'est comme le nettoyage des bords d'étang, il est temps d'organiser les services. Autant de petites choses qui vous ennuiant au quotidien et qui pourtant pourraient être rapidement solutionnées.

Vie Economique, vie locale, travaux :

- il est temps d'agir sur la redynamisation de la zone économique, et reprendre la délégation donnée au Maire de Bouzigues. Plus d'entreprises à Mèze : c'est plus d'emplois offerts aux Mézois ;
- il faut aussi soutenir et encourager le commerce local de façon sérieuse et continue. L'animation de Noël montre tout l'intérêt manifesté par la municipalité pour nos commerçants. Triste constat ;
- de plus il serait temps de nommer un adjoint aux travaux, car faire et défaire, sans jamais finir, cela fatigue tout le monde, et coûte très cher aux contribuables Mézois.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre site Internet, A bientôt.

Gwénaél LECLERE Responsable du groupe d'opposition
<http://www.democratie-mezoise.com>



Sports

Aïkido. Maître Tamura reçu à Mèze

Nobuyoshi Tamura Sensei, né en 1933 à Osaka, est une véritable légende vivante des arts martiaux. Elève du fondateur de l'Aïkido, Maître Uéshiba, dans les années 50, il est aujourd'hui considéré au Japon et dans le monde entier comme le plus éminent représentant de sa discipline. Il est actuellement délégué de l'Aïkikai de Tokyo pour l'Europe et occupe, depuis 40 ans, le poste de responsable technique de la Fédération Française d'Aïkido. Maître Tamura était à Mèze le 3 décembre dernier pour diriger un stage d'Aïkido qui s'est déroulé au dojo municipal et qui a rassemblé près de 200 adeptes. A cette occasion, il a été accueilli à la Mairie de Mèze par le Maire, Henry Fricou et Bernard Fargier, adjoint délégué aux sports. Le Maire a rappelé que « la Ville de Mèze soutient fortement la pratique des activités sportives et a souligné que les arts martiaux, notamment, sont source d'épanouissement, donnent aux jeunes des repères comme le goût de l'effort, le respect des règles, la maîtrise de soi et la tolérance qui sont des valeurs fondamentales dans cette discipline ». Pour l'instant, Mèze ne compte pas de club d'Aïkido. Cela n'empêche pas la Ville d'accueillir, depuis que le dojo a été créé, de nombreux stages d'Aïkido les week-ends et durant les vacances d'été.



Rame traditionnelle

Ramer, ce n'est pas forcément une galère. Voilà 3 ans que la Jeune Lance Sportive Mézoise a créé la section rame

Boni, la catalane de la JLSM.



traditionnelle. Régie par la même fédération que les joutes, cette nouvelle activité permet à un large public de s'adonner à ce sport collectif. Composée de six rameurs et un barreur, « Boni », la catalane Mézoise a maintes fois écumée les eaux de l'Etang de Thau. Durant la saison estivale, de nombreux mézois et touristes se sont essayés à cette discipline, le temps d'une balade. Le succès croissant de cette activité amène déjà la JLSM à envisager l'acquisition d'une seconde barque. La pratique sportive, quand elle, prend vraiment son envol cette année, avec des participations à plusieurs compétitions. La coupe de France qui s'est déroulée à Sète en octobre dernier a donné l'occasion à deux équipages mézois (un vétéran et un mixte) de se mesurer aux meilleures équipes de l'hexagone. Cette année, un équipage s'entraîne sans relâche pour participer aux championnats de France 2006 avec, au menu, quatre étapes : Gruissan, Sète, Agde et Marseille.

Contact : Thierry Baëza 1, rue de la tramontane 34140 Mèze
Tél. : 06.13.28.06.42
Mail : t.baeza@libertysurf.fr
Web : www.joutes.com

Du neuf au skate park

Depuis quelques semaines, les amateurs de skate, roller ou BMX doivent ronger leur frein. La municipalité a dû prendre la décision de fermer provisoirement le skate park pour une remise aux normes de l'ensemble. Certains modules, usés par le temps et les figures répétées des jeunes riders, pouvaient représenter un danger. La Ville est en train de procéder à la ré-

fection de certains modules et à l'acquisition de nouveaux lanceurs. La remise aux normes des équipements et l'installation de matériel neuf seront mises à profit pour repenser la disposition de l'ensemble. L'aménagement du skate park sera réalisé en tenant compte des souhaits exprimés par les jeunes utilisateurs lors d'une rencontre organisée pour eux, le 25 février, avec les services municipaux et les fournisseurs.



Internet

Mèze décroche trois arobases

Pour sa première participation au concours national des Villes Internet, Mèze a obtenu trois arobases sur cinq possibles.



Ce label attribué par la Caisse des Dépôts, récompense la qualité des sites Internet des collectivités locales. Le Maire, Henry Fricou et le concepteur et administrateur du site de la Ville de Mèze, Jean-Manuel Perez, se sont vu décerner par Brice Hortefeux,

Ministre Délégué aux Collectivités Territoriales, cette distinction lors de la cérémonie de remise des labels qui s'est déroulée à Paris, le 3 novembre dernier, devant 400 personnes.

La qualité d'un site est évaluée par un jury d'experts en fonction de critères précis d'analyse de la politique Internet de la collectivité. Ces critères sont : l'accès public, la mise en réseau des acteurs, les services aux habitants, l'usage interne, l'administration électronique, la démocratie, les informations et les débats, les actions pour l'Internet local.

Le succès du site de la Ville de Mèze ne cesse de croître. Durant l'année 2005, près de 131 000 visiteurs l'ont consulté. 514 000 rubriques principales ont été vues et 46 000 documents ont été téléchargés, soit l'équivalent d'une pile de papier de 5 mètres d'épaisseur. Par ailleurs, les téléprocédures ont permis 7 jours sur 7 à plus de 7000 internautes d'effectuer un nombre encore plus conséquent de formalités diverses ou demandes de renseignements depuis leur bureau ou leur domicile.

Avec 3 @ obtenues, Mèze se hisse au niveau de villes comme Bordeaux, Strasbourg, Brest, Nice, Grenoble...

Pour découvrir le site de la Ville de Mèze : www.ville-meze.fr

Agenda sportif

MARS

Les 4 et 5 - Toute la journée - Salle Bernard Jeu - Trophée de l'Hérault de Roller Skating - Ouvert au public.

Les 18 et 19 - Toute la journée - Salle Bernard Jeu - Compétition de Tennis de Table « Top détection ».

Le dimanche 19 - Toute la journée - Dojo Inter Clubs de Boxe - Organisé par le Boxing Club Mézois.

AVRIL

Samedi 1er - Toute la journée - Dojo - Challenge Pons - Organisé par le Judo Club Mézois.

Lundi 17 - Toute la journée - Salle Bernard Jeu - Inter clubs de Tennis de Table.

MAI

Samedi 13 - Toute la journée - Gymnase de la poste - Compétition des « 100kg de Mèze » - Organisée par le Club Forme et Musculation.

Les 13 et 14 - Toute la journée - Salle Bernard Jeu - Coupe de France Sud de karaté.

Le Dimanche 21 - Toute la journée - Depuis le parc des sesquiers - 20ème semi-marathon - Organisé par l'association « Les mille pattes ».

Du 25 au 28 - Toute la journée - Stade des Sesquiers - Championnat de France de Foot Sport Adapté.

Du 26 au 28 - Toute la journée - Salle Bernard Jeu et Gymnase de la Poste - Finales Fédérales par classement de Tennis de Table.



Culture

THÉÂTRE

Espanhol d'Aqui De Michel Cordes Théâtre de la Rampe

« L'immigration espagnole en pays d'Oc », tel est le thème de la pièce écrite par Michel Cordes et présentée par le théâtre de « la rampe TIO » (Théâtre interrégional occitan).



Le nom de cette pièce « Espanhol d'Aqui » évoque déjà le mélange de trois langues : l'occitan, l'espagnol, le français et annonce le mélange de trois cultures. Une pièce remarquable qui prouve que le théâtre peut également être le lieu d'une éducation citoyenne et pas seulement celui du divertissement.

Avec : Nathalie Robert, Elena Papulino, Claude Maurice, René Fernandez, Michel Cordes, Angelo Crotti, Isabelle François, Bruno Cécillon.

Création musicale : Sergio Perera.

Mise en scène Michel Cordes.

Vendredi 24 mars 2006

Foyer Municipal - 20h30

Adultes : 10 € - Enfants 6 €

CONCERT

Le Choeur d'enfants Ukrainiens d'Odessa. Dans le cadre du 7^{ème} Festival Inter Religieux de Musique Sacrée



Le chœur d'enfants ukrainiens d'Odessa est un phénomène dans l'art choral de l'Ukraine.

Ce Chœur de mérite est composé de 80 enfants âgés de 10 à 18 ans, et a participé en invité d'honneur au festival des chorales à Malte. Le chœur d'enfants Ukrainiens d'Odessa est nommé en 1995 « Artiste du peuple Ukrainien » et chante souvent accompagné de l'Orchestre de l'Académie musicale d'Odessa.

Le répertoire est très varié, Folklore Ukrainiens, oeuvres classiques et contemporaines, chants religieux orthodoxes, chants de Noël.

Samedi 8 Avril 2006

Eglise St Hilaire - 19h00

Entrée : 12 €

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Tristan Fantillages ! Création Jeune public de Sébastien Miro Compagnie A quoi je sers ?

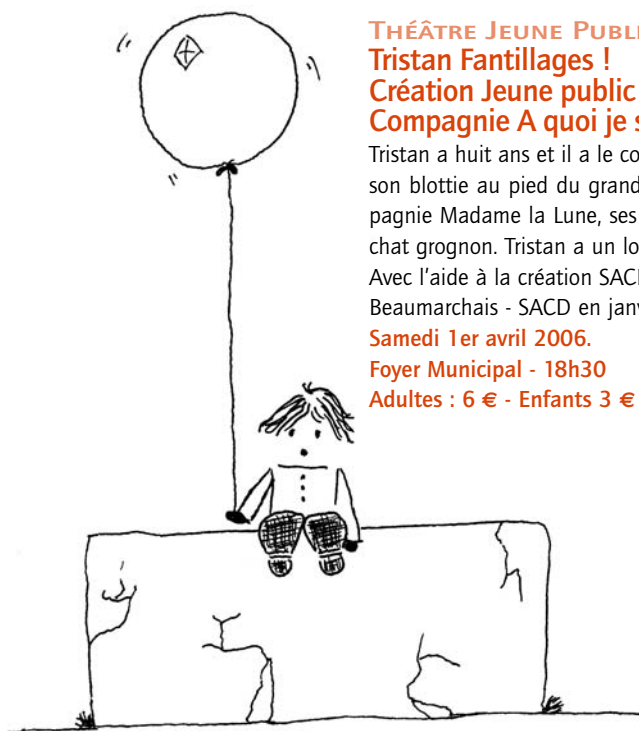
Tristan a huit ans et il a le cœur gros : perdu dans la maison blottie au pied du grand chêne, il a pour seule compagnie Madame la Lune, ses trois étoiles préférées et son chat grognon. Tristan a un lourd secret.

Avec l'aide à la création SADC. Ce spectacle a reçu le prix Beaumarchais - SADC en janvier 2004.

Samedi 1er avril 2006.

Foyer Municipal - 18h30

Adultes : 6 € - Enfants 3 €



CIRQUE

Le Galop du Girafon Production Lonely Circus

Lonely Circus dressera son «chapiteau» en avril prochain à Mèze.

Le Girafon est une machine improbable : une structure intégrant le fil du funambule Sébastien Leguen qui brave les lois de l'apesanteur comme sur un cheval à bascule...

Parents auront plaisir à découvrir cet «animal savant» au milieu de sa cage !

Mise en scène : M. Proulx

Conception et fabrication du girafon : MACAVIV et Franz Clochard.

Spectacle co-accueilli avec La Verrerie d'Alès, Pôle Cirque Cévennes et Languedoc-Roussillon. Compagnie en Résidence à Mèze.

Samedi 22 avril 2006.

Foyer Municipal - 18h30 - Adultes : 6 € - Enfants 3 €



Sébastien Leguen sur son «Girafon».

RELIGION

Visite pastorale Monseigneur Claude Azema



L'Evêque Auxiliaire de Montpellier, Mgr Claude Azema effectuera une visite pastorale à Mèze, les jeudi 9 et dimanche 12 mars.

La journée du 9 mars sera consacrée à des visites d'installations et des rencontres sur le terrain, avec les professionnels de la mer et de la viticulture. A partir de 10h, Mgr Azema se rendra sur le port du Mourre Blanc en compagnie

du Maire de Mèze. Au programme, visite des installations et rencontre avec les conchyliculteurs. A 17h, il sera reçu en Mairie par Henry Fricou.

Le dimanche 12 mars, à 10h30, Mgr Azema célébrera une messe solennelle à l'église Saint-Hilaire. Par ailleurs, l'Evêque se rendra à l'abbaye de Valmagne et sur les sites archéologiques de Loupian. Ces visites lui permettront de parfaire sa connaissance du territoire, des habitants mais aussi des enjeux économiques et du patrimoine naturel, culturel et touristique dont bénéficie le nord du bassin de Thau.

Brèves



SPECTACLES JEUNE PUBLIC

Saperlipopette, Voilà enfantillages ! Samedi 20 et Dimanche 21 mai 2006

Château de Girard et Foyer Municipal

Le Festival Jeune public «Saperlipopette, voilà enfantillages» reprend sa route enfantine pour faire escale à Mèze. Théâtre, jeux, musique, ambiance, fil-défériste et ambiance de fête seront au rendez-vous pour une promenade propice à la rêverie, à l'émerveillement, aux rires, à l'émotion, aux découvertes insolites...

Le programme est en cours d'élaboration.

CYBER CULTURE

Il est désormais possible de recevoir toutes les dernières informations sur la programmation culturelle de la ville (annonce d'un spectacle, invitation à une exposition...) par courrier électronique. Il suffit d'adresser une demande par e-mail au Service Culture de la Ville de Mèze : culture@ville-meze.fr



Coproduction Département de l'Hérault, Montpellier Agglomération, Théâtre des Treize Vents.

• **Le Cabaret Circassien et Lunaire.** Félicien et ses invités.

Samedi 20 mai 2006.

Foyer Municipal - 20h30 - Entrée 10 € - 6 € - 3 €

• **Chutes de Cirques, par la Compagnie Kilikilo Zirko. Des numéros variés à apprécier en famille.**

Dimanche 21 mai 2006.

Parc du Château de Girard - 18h30.

Spectacles co-accueillis avec La Verrière d'Alès.

Pôle Cirque Cévennes et Languedoc Roussillon.

CONCERT JEUNE PUBLIC

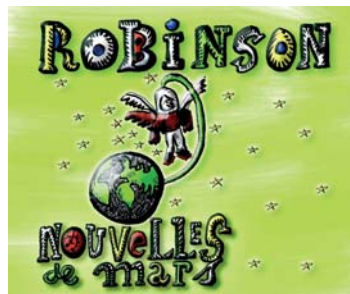
Robinson... présente

« Nouvelles de Mars »

Ouvert sur les diversités culturelles, « Nouvelles de Mars », le nouveau tour de chant de Robinson, pose un regard singulier sur le monde et s'attache à évoquer les plus humbles, ainsi que les dangers qui menacent la planète bleue. Les musiques métissées, aux univers sonores toujours pluriels, une équipe de musiciens complices font de ce moment un spectacle fort pour grandir ensemble. Robinson livre, sans concessions mais avec tendresse, poésie et humour, sa vision politique et civique du monde actuel.

Spectacle programmé en partenariat avec la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau. Les 14, 21 et 28 (ainsi que le 9 mai) Dans les classes CM1, CM2, et CLIS de l'Hélianthe - Intervention de Serge Bousquet alias Robinson pour créer des chansons mais aussi leur apprendre certaines chansons de son répertoire.

Samedi 3 juin 2006. Mas de Garric
18h30 - Entrée : 7 € - 6 € - 5 €



CINÉMA

Le cinéma le Taurus classé

Art et Essai



David Lanot responsable du cinéma municipal.

Pour la deuxième année consécutive, le cinéma municipal le Taurus a été classé Art et Essai. Ce classement est attribué par le Centre National de la Cinématographie en fonction de critères précis : la diffusion d'un quota de films classés, eux aussi en « Art et Essai » (films d'auteur, de recherche, de patrimoine, films étrangers, pour jeune public, reprise de classiques...) et « l'accompagnement à l'image ». Il s'agit de toutes les animations comme les débats, les thématiques, les expositions, l'intervention de professionnels du cinéma... organisées en marge des projections.

C'est notamment sur ce dernier volet que le cinéma le Taurus se distingue. Quand on sait que le nombre de salles classées en Art et Essai sur le plan national est limité, on ne peut que se féliciter du dynamisme affiché par le cinéma de Mèze.

Renseignements et billetterie : service Tourisme 04 67 43 93 08
Service Culture de la Ville : 04 67 18 30 58 - Mail : culture@ville-meze.fr

Agenda culturel

MARS

Lundi 6 - 18h - Cinéma municipal le Taurus - Connaissance du monde « Mon Québec » de Montréal à Kuujuaq - Entrée 6,20 € et réduit 5,10 €.

Du 23 mars au 7 avril - Bibliothèque municipale - Dans le cadre du printemps des poètes, exposition « Poème express » - Poèmes - affiches réalisés par 10 classes de primaire dont 2 de la calendreta.

Vernissage le jeudi 23 mars à 17h30 Participation d'une classe de CM2 de Jules Verne avec l'atelier d'oralité du poète David Dumortier, de l'école municipale de musique et de la calendreta - Entrée libre.

Vendredi 24

• 18h - Bibliothèque municipale - Lecture poétique dans le cadre du printemps des poètes « L'Homméditerranée » avec Christian Gorelli - Entrée libre.

• 20h30 - Foyer municipal - Théâtre - « Espanhol d'Aquí » - De Michel Cordes - « L'immigration des espagnols en pays d'oc... » - Entrée 10 € et réduit 6 €.

Lundi 27 - 18h - Cinéma municipal « Le Taurus » - Connaissance du monde « Les îles grecques » - Commenté par Franck Courtade - Entrée 6,20 € et réduit 5,10 €.

Vendredi 31 - 21h - Foyer municipal Grande soirée de gala au profit des journées nationales du « Sidaction » Organisée par le comité des fêtes en partenariat avec la Ville de Mèze - Entrée 10 €.

AVRIL

Samedi 1er - 18h30 - Foyer municipal - Théâtre jeune public - « Tristan Fantillages ! » - Création jeune public de Sébastien Miro par la Compagnie A quoi je sers ? - Entrée 6 € et réduit 3 €.

Lundi 3 - Foyer municipal - Concert dans le cadre de la Jeunesse Musicale de France « I got plenty » autour de l'opéra « Porgy and Bess » de George Gershwin - Réservé aux scolaires.

Vendredi 7 - 21h30 - Foyer municipale Election de la Reine de Mèze et ses demoiselles d'honneur.

Samedi 8 - 20h30 - Eglise Saint-Hilaire - Concert « Le Chœur d'enfants Ukrainiens d'Odesa » dans le cadre du 7^{ème} Festival Inter Religieux de Musique Sacrée - Entrée 10 €.

Samedi 15 - Gymnase de la poste - Concert jazz « Les p'tits loups » - Participation d'une classe de Jules Verne, des chorales d'enfants, de l'orchestre des professeurs de l'école municipale de musique et du JAM - Entrée libre.

Vendredi 14 - 10h - Bibliothèque municipale - Spectacle interactif pour les tout-petits dont la thématique est sur le costume « Lucie s'habille » - Chants, danse, marionnettes... - Réservé aux enfants de la halte garderie, la crèche et du RAM.

Samedi 22 - 18h30 - Foyer municipal - Cirque « Le galop du Girafon » Spectacle co-accueilli avec La Verrière d'Alès Pôle Cirque Cévennes et Languedoc-Roussillon - Compagnie en résidence à Mèze - Entrée 6 €, réduit 3 €.

MAI

Lundi 1er et lundi 8 - En ville - Corso fleuri - Chars, groupes, fanfares et fête foraine - Sortie du bœuf et du chevallet.

Samedi 6 - 18h30 - Château de Girard - Concert de l'orchestre Départementale amateur de l'Hérault - Organisé en partenariat avec l'ADDM 34 - Entrée libre.

Du 9 au 31 - Bibliothèque municipale - Atelier expo avec les scolaires dans le cadre du mois de l'art en bibliothèque en présence de Viviane Zanca - Atelier réservé aux scolaires - Entrée libre pour l'exposition.

Vendredi 12 mai - 18h - Bibliothèque municipale - Spectacle « Les boutiques du ciel » - Mise en scène Bernard Labbe - Histoire, musique, chansons, poésie, contes sur le chemin des épiques et de la lumière - Entrée libre

Les 13 et 14 - Toute la journée - Foyer municipal - 10^{ème} rencontre des chansons occitanes.

• **Samedi 13** - 21h - Foyer municipal - Concert des enfants de la calendreta et Mans de Breis.

• **Dimanche 14**

- Dès 10h - En ville - Défilé dans les rues.

- A 14h - Foyer municipal - Concerts avec plus de quinze groupes dont Les voix latines, la chorale Nadalencia, Tegalos...

Dimanche 14 - De 9h à 18h - Parc des sesquiers - 5^{ème} Fête des traditions rurales - Exposition de chiens de chasse, démonstration de chiens de troupeau, chevaux de labour, sonneurs de trompe, tailleurs de pierre, vannier, ferronnerie d'art et beaucoup d'autres exposants - Entrée gratuite.

Samedi 20 et dimanche 21

• Toute la journée - Château de Girard et Foyer municipal - Spectacles jeune public « Saperlipopette, Voilà Enfantillages ! » Théâtre, jeux, musique, fildefériste... - Spectacles du théâtre

des Treize Vents et du Conseil Général de l'Hérault.

• **Samedi 20** - 18h30 - Foyer municipal - « Le Cabaret Circassien et Lunaire » - Entrée 10 € pour les adultes, 6 € de 6 à 12 ans et 3 € pour les moins de 6 ans

• **Dimanche 2** - 18h30 - Parc du Château - « Chutes de Cirques » par la Compagnie Kilikilo Zirko - Gratuit.

• **Autres spectacle du Théâtre des treize vents et du Conseil Général de l'Hérault à définir.**

Spectacles co-accueillis avec la Verrière d'Alès Pôle Cirque Cévennes et Languedoc-Roussillon

Dimanche 28 - Voyage à Naulcelle organisé par l'association du jumelage Mèze/ Naulcelle - Repas typiquement aveyronnais et visite du village de Belcastel - Ouvert à tous - Inscriptions à l'accueil de la Mairie.

JUIN

Samedi 3 - 18h30 - Mas de Garric Concert Jeune public - « Robinson... présente Nouvelles de Mars » - Spectacle co-programmé en partenariat avec la Scène Nationale de Sète et du Bassin de Thau - Entrée 7 € pour les adultes, 6 € pour les 6/12 ans et 5 € pour les moins de 6 ans.

Expédition

La banquise en « Babouche »

Il y a 100 ans, Amundsen traversait l'archipel nord américain d'Est en Ouest et devint ainsi le premier homme à réaliser le passage de cette voie appelée « passage du nord-ouest », à bord de Gjöa, bateau mixte, voile et moteur.

Dans quelques mois, Sébastien Roubinet va tenter de devenir le premier homme à effectuer cette traversée uniquement à la voile. Ce défi sportif et éthique, parrainé par le skipper Yvan Bourgnon, n'a encore jamais été réalisé par un bateau sans moteur. Le navigateur, accompagné de trois équipiers qui se relaieront à ses côtés, devra relier le Pacifique à l'Atlantique par le nord du Canada. Pour ce challenge, il a conçu et construit « Babouche », un catamaran des glaces. Ce bateau, léger et résistant, est capable, à la fois, de naviguer sur l'eau et glisser sur la banquise.

La Ville de Mèze a décidé de s'associer à cette aventure qui allie exploit humain, recherche scientifique et engagement pour la protection de l'environnement. Avant son départ, au mois de mai, pour le Canada où s'achèveront les derniers préparatifs, Babouche est accueilli sur le quai d'honneur du port. Dans le cadre de son partenariat avec la Ville de Mèze, Sébastien Roubinet donnera une conférence pour présenter son expédition. Il effectuera également des animations pour les élèves mézois qui trouveront dans cette aventure un support pédagogique inépuisable.

Catamaran ou traîneau ?

C'est vrai qu'il a une drôle d'allure ce petit catamaran de 7,5 m de long pour 5m de large qui doit son nom à ses étraves relevées comme la pointe des chaussures orientales. A ce jour, le passage du nord-ouest n'a été réalisé qu'avec des bateaux lourds et motorisés qui passent en force en poussant ou en cassant la glace et en consommant quantités de carburant. Au contraire, Babouche, très maniable et léger, a été conçu pour naviguer aussi bien sur l'eau que sur la banquise. Il sera capable de franchir les espaces gelés, toujours à la voile, grâce aux patins fixés sous ses coques.

Pas de moteur !

S'attaquer à ce parcours périlleux de plus de 8000 milles uniquement à la voile implique d'excellentes qualités techniques en termes de navigation, physiques et mentales. Le voyage durera cinq mois. Sébastien Roubinet possède une solide expérience de navigateur. Il s'est illustré lors de nombreuses compétitions de haut niveau. Il a également participé à des expéditions au Groënland comme Second Capitaine à bord de l'ex Antartica de Jean-Louis Etienne.



... et sur la glace



Sébastien Roubinet



Sébastien Roubinet et son équipe ont décidé de placer résolument ce projet sous le signe de l'écologie : « A travers cette aventure, nous souhaitons sensibiliser le public au respect de l'environnement et, notamment, aux changements climatiques qui s'accroissent. Un voilier franchissant pour la première fois ce passage sans autre énergie que celles du vent et du soleil est porteur d'un message fort. Il prend à contre-pied l'utilisation de cette région particulièrement sensible comme route commerciale, avec le cortège de pollutions et autres nuisances qui menacent un milieu naturel très fragile. Babouche part donc sans gasoil, en autonomie complète, sans antifouling, aucun déchet ne sera abandonné sur place. »

L'expédition comportera également un volet scientifique. « A la demande de chercheurs, nous réaliserons des prélèvements dans le milieu naturel, des relevés météorologiques, glaciologiques, hydrologiques et nous effectuerons des comptages de populations d'oiseaux et de mammifères. », précise Sébastien Roubinet qui résume en quelques mots l'état d'esprit qui l'anime : « Avec un bateau très simple et un équipement minimaliste, on peut parcourir de grandes distances et réaliser de grands projets... »

Babouche laissera seulement la trace éphémère de son sillage sur la banquise mais, cette expédition inédite marquera de manière indélébile le cœur des amateurs de belles aventures.

A suivre...

